

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 174

Artikel: Merci!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi la FAL a boudé « Temps présent »

Monsieur le Rédacteur

Dans le numéro 171 de « Domaine public » sous le titre « Presse romande et TV : une confirmation » vous écriviez :

« Or peu de temps avant le passage de l'émission » les responsables du groupe « Feuille d'Avis de » Lausanne-Tribune Le Matin » décidaient de » faire retirer les séquences concernant leurs journaux; Marcel Pasche, directeur de la « Feuille d'Avis », renonçait à participer au débat qui » doit suivre le reportage. Deux autres éditeurs » devaient alors le conseil de retirer leur participation à l'émission. Certains grands quotidiens » d'information se refusent donc à informer l'opinion de leurs problèmes. »

Pour l'information de vos lecteurs — au nombre desquels vous me comptez — je tiens à préciser que la « Feuille d'Avis de Lausanne » a ouvert largement ses portes (plus de cinq heures d'enregistrement et d'entretiens) à l'équipe de « Temps présent » désireuse d'enquêter sur la situation de la presse romande. Nous avons répondu à toutes les questions posées en n'émettant qu'une seule restriction : nos propos (environ deux minutes) sur les raisons et motivations du prochain changement de titre de notre quotidien — que la TV romande voulait annoncer avant même que nous en ayons informé nos lecteurs — ne devaient pas être tronqués ou découpés de leur contexte.

Or, le jour précédant l'émission, lors d'une projection du film que nous avions demandée, j'ai pu constater que cette élémentaire exigence n'avait pas été respectée. On me faisait dire que la FAL devenait « 24 Heures » pour la seule raison que ses ventes à Genève s'en trouveraient renforcées. Ce but lointain primait sur toutes les autres véritables raisons.

En conséquence, j'ai demandé à la TV romande de supprimer les séquences concernant la FAL. Et, après rapide mais mûre réflexion, j'ai décidé

de ne pas prendre part au débat qui suivait la projection d'un film médiocre. Je démens formellement avoir donné à d'autres éditeurs ou directeurs « le conseil de retirer leur participation à l'émission ».

Par contre, je constate avec regret que « Domaine public » pour la deuxième fois en quelques semaines (cf. vos affirmations du 11 février 1972 sur les circonstances de l'engagement de M. Georges Plomb par « La Suisse ») me met en cause sans respecter une règle élémentaire du journalisme : entendre toutes les parties avant d'informer ou de porter un jugement. Vous aviez habitué vos lecteurs à mieux.

Marcel Pasche

Merci !

Les quelque 90 000 acheteurs de la « Feuille d'Avis de Lausanne » se sont peut-être étonnés du peu de temps accordé à leur quotidien préféré lors de l'émission « Temps présent » consacrée à la presse romande. M. Marcel Pasche, directeur d'édition à la FAL, même s'il n'a pas encore trouvé l'occasion de le faire dans son journal, a donc bien voulu informer les 3300 abonnés de DP sur les raisons de cette absence. Qu'il en soit remercié.

Nous prenons acte du fait que la Télévision romande n'a pas respecté à la lettre les exigences de M. Pasche, sans porter de jugement sur les négociations qui auraient pu être menées à ce sujet.

Nous savons que des éditeurs ont reçu le conseil de se retirer et le passage de DP 171 cité ci-dessus confirme que nous n'avons pas dit que M. Pasche avait personnellement pris cette initiative.

Pour revenir au départ de Georges Plomb de la FAL, départ qui n'a, on le voit, pas fini d'alimenter les conversations des spécialistes suisses romands, nous affirmons avoir eu connaissance d'une version des événements donnée par Jean-

Marie Vodoz, rédacteur en chef adjoint de la FAL, avant de rédiger le texte mis en cause par M. Pasche. Dans notre souci d'entendre les parties en cause, nous avons pensé frapper aux meilleures portes.

TÉLÉVISION

Des gauchistes maquillés

Un seul sujet au sommaire de « Temps présent » du lundi 30 mars : le gauchisme. A première vue, une émission assez complète; reportages et documents filmés, affiches, coupures de presse, dessins et slogans, interviews de « vedettes » de la révolution, de Sartre à Krivine, et des commentateurs spécialisés de la contestation.

Un premier étonnement pourtant : une émission qui s'intitule « le gauchisme » pour le premier volet, « les gauchistes » pour le second, qui s'adresse au public suisse et qui se contente de présenter la situation en France. Une seule phrase pour signaler l'implantation trotskyste dans notre pays.

Mais là n'est pas le défaut majeur. La critique essentielle doit porter sur le langage de la télévision. La juxtaposition des images et des interviews, la surimpression du commentaire, n'apportaient aucune lumière sur le phénomène gauchiste. Des prises de vues « réalistes » et des commentaires savants ne permettent pas forcément au téléspectateur de mieux saisir une réalité. Au contraire, et ce fut le cas jeudi, de telles émissions ne font que confirmer le public dans ses jugements préconçus : gauchisme = désordre = violence. Mais ce qu'il est vraiment, quelles sont les causes de son apparition, « Temps présent » ne nous l'a pas montré. Or la Télévision romande a les moyens de présenter des enquêtes qui rompent avec les idées toutes faites et qui donnent au téléspectateur des éléments d'information leur permettant des jugements propres. Elle peut faire mieux que « Paris-Match ».